

Mairie de Saint-Bazile de Meyssac
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC
TEL 05 55 25 48 46

mbazilemeyssac@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 5 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 5 février, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de SAINT BAZILE DE MEYSSAC, sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 28 janvier 2021

Etaient présents : M. Éric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Benoît SERVANTIE, Mme Angélique COSTE, Mme Véronique DAEDEN, M. Denis DEKEISTER, M. David LATREILLE, M. Patrice LEIX, Mme Bernadette ROUFF

Absent-excuse : M. Alan D'HOLLANDER

Absente : Mme Marion PLASMAN

Est nommé secrétaire de séance : M. Benoît SERVANTIE



Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2020 à l'unanimité.

1 – Autorisation de dépenses d'investissement avant le budget primitif

Suite aux dépenses d'investissement sur des travaux 2020 à honorer sur l'année 2021, le trésorier a demandé de délibérer, exceptionnellement avant le vote du budget 2021, pour autoriser le maire à payer et à signer. Le conseil municipal a accepté la proposition de Monsieur Le Maire à l'unanimité. Approbation : à l'unanimité 9 voix

2- travaux d'isolation

Le conseil municipal a autorisé Monsieur Le Maire à signer les devis d'isolation et de rénovation des bâtiments communaux mairie -salle polyvalente-maison de la poste
Approbation : à l'unanimité 9 voix

3- Suspension des loyers du logement de la maison de la poste

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de suspendre le loyer de la maison de la poste pour le mois de février, en raison des problèmes d'isolation. Selon les conditions climatiques du mois de mars et l'avancée des travaux d'isolation, le loyer pourra être suspendu pour le mois de mars.

Approbation : à l'unanimité 9 voix

4-recrutement d'un agent technique

Monsieur le maire fait part à l'assemblée du départ précipité de l'agent recruté sous contrat PEC au mois d'octobre.

Un nouveau recrutement est envisagé à compter du 1^{er} avril 2021, sous contrat à durée déterminée.

Approbation : à l'unanimité 9 voix

5-RPQS

Comme chaque année, Monsieur Le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité de l'eau du syndicat BELLOVIC. Pas d'observation.

Approbation : à l'unanimité 9 voix

6 – RGPD – règlement général sur la protection des données

Monsieur Le Maire présente la proposition de la communauté de communes concernant le RGPD, et propose de signer un contrat avec la société GAIA.

Approbation : à l'unanimité 9 voix

DIVERS :

Monsieur Le Maire présente l'avancée des travaux du PLUi ; en cours d'élaboration.

Travaux du cimetière : en prévision d'agrandissement. Un dossier doit être déposé afin d'obtenir les aides nécessaires

Présentation du bulletin municipal n°3 : Véronique DAEDEN présente le bulletin, accepté à l'unanimité

Date du vote du compte administratif et du budget primitif : 9 avril 2021

Fin de séance 22h40

Le Secrétaire,

M. Benoît SERVANTIE